



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – DEROVOUT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – DION Michel – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

**formant la majorité des membres en exercice.**

Absent : GENTIN Hervé

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE  
QUIMPER

MAIRIE  
DE  
TREGUNC

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Elisabeth BOITTIN-BARDOT à Régine SCAER JANNEZ
- Véronique ORVOEN à Olivier BELLEC
- Franck HEMON à Marcel QUEMERE
- Marthe LE GUILLOU à René CANTIE

Date de convocation : 13 septembre 2013

Mme Régine SCAER JANNEZ est nommée secrétaire de séance.

**PERSONNEL  
COMMUNAL  
CREATION D'UN  
POSTE D'ADJOINT  
ADMINISTRATIF  
1ere CLASSE**

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 24  
Nombre de votants : ..... 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Monsieur Le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la création au tableau du personnel, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet afin de permettre la nomination d'un agent actuellement employé sur le grade d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe, suite à sa réussite à l'examen professionnel, sous réserve de l'avis de la CAP du Centre de Gestion.

Le poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe précédemment occupé par l'agent sera supprimé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et la suppression du poste d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 23 septembre 2013

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130926-DE13200916-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2013  
Publication : 26/09/2013